

Autochtonisation du milieu académique

Liste de vérification

Juin 2021



Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire
des Autochtones de l'Association canadienne des
professeures et professeurs d'université (ACPPU)

Depuis le lancement de la Commission de vérité et réconciliation, de nombreux établissements postsecondaires ont élaboré des plans d'autochtonisation. Cette courte liste de vérification a été conçue pour orienter les conversations locales des associations de personnel académique à propos de ces plans, de leurs impact et efficacité, et de l'expérience du personnel autochtone.

L'ACPPU a fourni des conseils sur l'autochtonisation dans un [énoncé de principes](#) qui appelle les associations à « mettre en place des politiques et des pratiques équitables qui intéressent directement les peuples autochtones et qui appliquent leurs savoirs à tous les aspects de la vie sur le campus ». Elle a aussi abordé la question dans un numéro d'*Actualité en négociation* consacré à l'autochtonisation. Universités Canada a également établi une série de principes visant l'[éducation des Autochtones](#). La liste de vérification sur l'autochtonisation présentée ici se base sur ces documents fondamentaux.

L'autochtonisation est un concept controversé qui est interprété d'une grande variété de façons par les établissements postsecondaires. Étant donné le caractère controversé du concept, nous avons évité de créer un système de notation des efforts déployés en ce sens par les établissements d'enseignement. Notre approche se veut formatrice plutôt que rétributive, en reconnaissance du fait que les universités et les collèges ne sont pas homogènes et que l'avancement de ce dossier nécessite d'importants efforts de dialogue, de réflexion et de recherche de consensus.

Nous vous encourageons à utiliser la liste de vérification et le cadre offerts pour entamer votre propre réflexion sur l'autochtonisation, tout en y apportant les modifications nécessaires pour les adapter à la situation locale.

Qu'entend-on par autochtonisation?

Sur le plan conceptuel, l'autochtonisation fait référence aux efforts déployés pour intégrer les perspectives autochtones aux conceptions encore restreintes du savoir véhiculées par le milieu académique, de façon à élargir et à transformer ces conceptions¹.

Nous appuyons le regroupement des efforts d'autochtonisation selon les trois visions distinctes envisagées par Adam Gaudry et Danielle Lorenz pour l'avenir du milieu académique, soit l'inclusion des Autochtones, l'autochtonisation de réconciliation et l'autochtonisation de décolonisation².

L'inclusion des Autochtones est une politique visant à accroître le nombre d'étudiants, d'enseignants et d'employés autochtones que compte le milieu académique canadien.

L'autochtonisation de réconciliation est une vision qui inscrit l'autochtonisation dans un espace commun aux idéaux autochtones et canadiens pour créer un consensus nouveau et plus large sur une variété de questions, par exemple ce que comprend le savoir, comment assurer la réconciliation des savoirs autochtones et savoirs issus de conceptions européennes, et quels types de rapports les établissements d'enseignement devraient-ils entretenir avec les communautés autochtones.

L'autochtonisation de décolonisation prévoit la création d'un milieu académique dynamique complètement réinventé, fondé sur l'articulation de la production du savoir autour d'une relation de pouvoir équilibrée entre les peuples autochtones et la population canadienne.

1 // Autochtonisation du milieu académique: liste de vérification

L'autochtonisation peut être qualifiée de processus à plusieurs phases³ non linéaires. Dans des établissements modernes et complexes comme des universités et des collèges, ces phases peuvent se recouper et avoir lieu de façon simultanée par endroits ou par moments.

La première phase a trait à l'inclusion des peuples Inuits, Métis et des Premières Nations à la population étudiante et au personnel du milieu académique; la sous-représentation de ces peuples a été notée et qualifiée d'iniquité sociale ou éducationnelle. Cette phase a pour but d'accroître le nombre de personnes autochtones inscrites aux programmes d'études de l'établissement et de diversifier l'érudition. Elle pourrait inclure la création de programmes de soutien et de programmes ciblés, jugés d'intérêt pour les peuples autochtones. Elle exige peu de changements et d'ajustements de la part des établissements d'enseignement.

La deuxième phase a trait à l'intégration de nos pratiques culturelles à l'établissement. L'établissement crée des espaces où nous pouvons organiser des fêtes et des pow-wow, et recevoir des aînés et des peuples traditionnels. Cette phase exige d'adapter le milieu physique de l'établissement à mesure que s'accroît la présence culturelle des peuples autochtones.

La troisième phase a trait à l'intégration de notre savoir aux pratiques de l'établissement en matière de recherches et d'enseignement. Les programmes d'études autochtones et autres programmes en lien avec les peuples autochtones ont toujours constitué les principaux lieux de mobilisation du savoir autochtone. Cette phase compte un premier volet d'introduction des étudiants au savoir autochtone par l'entremise de la littérature académique et d'un dialogue limité avec les détenteurs du savoir autochtone. Le second volet de cette phase prévoit la participation des détenteurs du savoir autochtone à titre de chargés de cours et de chercheurs.

La quatrième phase a trait à la propagation du savoir autochtone à l'extérieur de la sphère fondamentale des études autochtones. Le savoir autochtone et les détenteurs de ce savoir s'étendent à d'autres parties de l'établissement : philosophie, administration des affaires, éducation, études environnementales, littérature, sciences politiques, etc.

Le [Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones de l'ACPPU](#) a cerné plusieurs mesures à prendre pour aider à passer du statu quo au changement systémique au sein des universités et des collèges. Il s'agit dans un premier temps de faire l'inventaire des gestes posés par l'établissement : plans d'autochtonisation et données sur le personnel académique et administratif, les dirigeants, les étudiants, le cursus et les espaces autochtones. Ces données jettent les bases d'une conversation plus approfondie sur l'établissement, les répercussions de son climat sur le personnel autochtone et le vécu du personnel autochtone en matière d'obtention de promotions et de la permanence. Cette étape est suivie de la compréhension de l'environnement autochtone plus large de l'établissement, et de son impact sur le rôle et la mission de l'établissement.

Notes en fin d'ouvrage

¹ Kuokkanen, Rauna. *Reshaping the University: Responsibility, Indigenous Epistemes, and the Logic of the Gift*, UBC Press, 2007.

² Gaudry, Adam et Lorenz, Danielle. « Indigenization as inclusion, reconciliation, and decolonization: navigating the different visions for indigenizing the Canadian Academy », *Alternative*, vol. 14, n°3, 2018.

³ Newhouse, David. « The meaning of Indigenization in our universities », *Bulletin*, vol. 63, n°6, ACPPU, 2016.

Photo en couverture

Jordon Hon / Université de l'Alberta

Liste de vérification relative à l'autochtonisation



1. L'établissement a-t-il un plan d'autochtonisation?

- Participation de la communauté autochtone locale à son élaboration
- Participation du personnel académique autochtone à son élaboration
- Approbation des organes directeurs : sénat, conseil d'administration
- Cadre supérieur responsable du plan
- Relations communautaires
- Conseil consultatif communautaire autochtone
- Plan de diffusion
- Buts et objectifs
- Plan d'évaluation et rapports d'étapes
- Plan lié aux plans et activités en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

2. Éléments du plan

- Espaces autochtones
- Soutien aux étudiants autochtones
- Programmes d'études autochtones
- Recrutement d'étudiants autochtones
- Personnel académique autochtone
- Contrat, processus d'obtention de la permanence
- Embauche groupée
- Plan de recrutement, plan d'embauche
- Savoir autochtone
 - aînés
 - peuples traditionnels
- Soutien à la recherche
- Autre

3. Impact du plan

- À quels résultats s'attend-on?
- Le plan a eu quels effets?
- À quelles difficultés s'est-on heurté?
Comment les a-t-on résolues?
- Des membres de communautés autochtones de l'établissement et de l'extérieur ont-ils participé à l'évaluation de l'impact?

4. Quelles leçons tirées du processus peut-on utiliser pour orienter les efforts futurs?

- Quel est le degré de transparence et d'ouverture des discussions sur les leçons tirées et les prochaines étapes?



Association canadienne des professeures et professeurs d'université

2705, promenade Queensview, Ottawa, Ontario K2B 8K2

Tél. 613.820.2270 | Téléc. 613.820.7244 | courriel: acppu@caut.ca | www.acppu.ca



@CAUT_ACPPU



@CAUT.ACPPU